



FLASH INFO

Réunion de conseil 15 septembre 2025

● **Projet de cession du Manoir de Bouvry**

Pour faire suite à la précédente réunion de conseil municipal, l'acquéreur accompagné des agents de l'agence immobilière est venu présenter son projet au conseil municipal et répondre aux questions et interrogations liées à ce projet. Il s'agit de la création d'un parc résidentiel de loisir d'une centaine de logements dont une quarantaine en résidence sénior avec services, repas, soins. Ce projet comporte également la construction de terrains de sport, tennis, basket, volley, boulodrome, jeux pour les enfants, parc loisirs, piscine etc... la création d'un commerce, d'un hôtel restaurant avec salles de réunion. Les questions posées ont été principalement liées aux potentielles nuisances, à la faisabilité liée à la modification obligatoire du PLUI, à l'aspect financier ainsi qu'à la création des réseaux et des accès nécessaires.

Avant de se prononcer définitivement, le conseil municipal à l'unanimité décide de demander à l'acquéreur de mettre par écrit les réponses aux questions posées, ce qui fera la base de la délibération officielle.

● **PROJET AMENAGEMENT ANCIEN LOCAL TECHNIQUE**

L'avant-projet d'aménagement de notre ancien local technique est présenté au conseil municipal qui émet un avis favorable. Pour rappel il s'agit d'aménager ce local en salle pouvant accueillir de petites manifestations familiales, l'activité associative ainsi que des réunions. Le dossier de permis de construire pourrait être déposé courant octobre aussi, le conseil municipal valide la proposition de conserver les grandes portes en bois qui seraient utilisées comme des volets de protection.

● **PROJET REFECTION COUR ECOLE**

L'avant-projet de réaménagement de la cour d'école conçu par notre assistance à maîtrise d'ouvrage est présenté au conseil municipal. Le conseil municipal propose quelques petites modifications pour répondre aux interrogations de l'école. Un premier chiffrage est présenté au conseil municipal aussi suivant le montant un marché d'appel d'offre pourrait être nécessaire.

● Divers

- Le devis de la société IB PREVENTION est accepté pour effectuer le contrôle réglementaire des différents jeux sur la commune
- Les tarifs cantine sont revalorisés du montant de l'augmentation demandée par notre fournisseur (1,47%) soit 2,84€ le repas pour les habitants de la commune et 5,25€ pour les extérieurs commune.
- Le montant de la séquence garderie est également revu et passe à 1,10€.
- Une décision modificative budgétaire entre chapitres investissement pour affecter les crédits nécessaires au bon chapitre sans impacter les recettes, (jeu d'écriture).
- Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du SIEGE 27 pour poursuivre la modernisation de notre éclairage public (LED)
- Le compte rendu du dernier conseil d'école est présenté au conseil municipal pour information.
- Le Conseil Municipal est informé du prochain départ en retraite de notre agent municipal. Un pot de départ sera organisé.
- Une délibération est prise pour permettre le remboursement d'un locataire qui a engagé des frais, au vu de l'urgence, revenant au propriétaire pour son logement.
- Le conseil municipal est informé qu'une antenne sera posée sur la Mairie pour la mise en place de la télé relève des compteurs d'eau des habitants. Ce système va permettre de suivre sa consommation d'eau et ses fuites éventuelles en temps réel.
- Le conseil municipal accepte à l'unanimité la prise en charge à 50% de la clôture mitoyenne avec la commune d'un habitant.



RAPPEL

RESPECT DE LA LIMITATION DE VITESSE DANS LA COMMUNE

Suite à différentes plaintes de plusieurs habitants qui constatent une vitesse excessive de certains véhicules dans le village et dans le hameau en zone fréquentée par nos enfants, un signalement est fait à la gendarmerie,

M. Le maire demande instamment aux contrevenants de respecter la limitation de vitesse.